

Info Toxicité Produits – DAR et entrée champ

Afin de protéger les salariés ainsi que toutes les autres personnes d'une éventuelle contamination par contact avec des végétaux traités, des délais de réentrée après traitement doivent être respectés.

Ces délais ne concernent que les applications sur la végétation. Une application sur un sol nu n'est pas concernée.

Ils varient en fonction des phrases de risques mentionnées sur les emballages des produits et sont fixés par l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2006.

Sauf dispositions prévues par les décisions d'autorisation de mise sur le marché visées à l'article L. 253-1 du code rural, **le délai de réentrée** est de **6 heures** et, **en cas d'application en milieu fermé, de 8 heures**.

Il est **porté à 24 heures après toute application de produit comportant une des phrases de risque R36** (irritant pour les yeux), **R38** (irritant pour la peau) ou **R41** (risque de lésions oculaires graves) et **à 48 heures pour ceux comportant une des phrases de risque R42** (peut entraîner une sensibilisation par inhalation) ou **R43** (peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau).

PHRASE DE RISQUE	DÉLAI
Aucune	6 heures en milieu aéré 8 heures dans des locaux fermés (serres)
R36 - R38 - R41	24 heures
R42 - R43	48 heures

R1 → Explosif à l'état sec

R2 → Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition

R3 → Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition

R4 → Forme des composés métalliques explosifs très sensibles

R5 → Danger d'explosion sous l'action de la chaleur

R6 → Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air

R7 → Peut provoquer un incendie

R8 → Favorise l'inflammation des matières combustibles

R9 → Peut exploser en mélange avec des matières combustibles

R10 → Inflammable

R11 → Facilement inflammable

R12 → Extrêmement inflammable

R14 → Réagit violemment au contact de l'eau

R15 → Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables

R16 → Peut exploser en mélange avec des substances comburantes

R17 → Spontanément inflammable à l'air

R18 → Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif

R19 → Peut former des peroxydes explosifs

R20 → Nocif par inhalation

R21 → Nocif par contact avec la peau
R22 → Nocif en cas d'ingestion
R23 → Toxique par inhalation
R24 → Toxique par contact avec la peau
R25 → Toxique en cas d'ingestion
R26 → Très toxique par inhalation
R27 → Très toxique par contact avec la peau
R28 → Très toxique en cas d'ingestion
R29 → Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques
R30 → Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation
R31 → Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique
R32 → Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique
R33 → Danger d'effets cumulatifs
R34 → Provoque des brûlures
R35 → Provoque de graves brûlures
R36 → Irritant pour les yeux
R37 → Irritant pour les voies respiratoires
R38 → Irritant pour la peau
R39 → Danger d'effets irréversibles très graves
R40 → Effet cancérigène suspecté – preuves insuffisantes
R41 → Risque de lésions oculaires graves
R42 → Peut entraîner une sensibilisation par inhalation
R43 → Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R44 → Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée
R45 → Peut causer le cancer
R46 → Peut causer des altérations génétiques héréditaires
R48 → Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée
R49 → Peut causer le cancer par inhalation
R50 → Très toxique pour les organismes aquatiques
R51 → Toxique pour les organismes aquatiques
R52 → Nocif pour les organismes aquatiques
R53 → Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R54 → Toxique pour la flore
R55 → Toxique pour la faune
R56 → Toxique pour les organismes du sol
R57 → Toxique pour les abeilles
R58 → Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement
R59 → Dangereux pour la couche d'ozone

R60 → Peut altérer la fertilité

R61 → Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

R62 → Risque possible d'altération de la fertilité

R63 → Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

R64 → Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel

R65 → Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

R66 → L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

R67 → L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolences et vertiges

R68 → Possibilité d'effets irréversibles

Ce délai ne s'applique pas pour les traitements de semences et les produits incorporés (tréflan, carbofuran...).